

Grèce : l'orthodoxie au risque de la démocratie

par Théodore KONTIDIS s.j., Athènes*

La Grèce traverse une crise sociale importante, déclenchée par la suppression de la mention obligatoire de l'appartenance religieuse sur les cartes d'identité des citoyens. Après des siècles d'unité, l'Eglise orthodoxe et l'Etat de droit s'affrontent. En toile de fond, les craintes et les réactions nationalistes que la mondialisation entraîne.

La commission juridique «Autorité pour la défense des données personnelles» a pour but la défense des droits individuels contemporains. Dans le cadre de ses compétences, elle a décidé que la carte d'identité des citoyens grecs devait changer. Certaines données qui y paraissent doivent en effet être retirées soit en raison de leur inutilité soit parce qu'elles peuvent être une cause de discrimination. Il s'agit des empreintes digitales, du nom de l'époux ou de l'épouse, de la profession et, surtout, de la religion. Cette commission juridique ayant un rôle normatif, le ministre de la justice et, par la suite, le premier ministre lui-même ont annoncé le changement des cartes d'identité. Ainsi a débuté la récente crise entre l'Eglise orthodoxe de Grèce et le gouvernement. La question a rapidement dépassé le cadre de la défense des droits des minorités - nécessaire sans aucun doute - pour prendre la forme d'un conflit entre deux manières de concevoir la vie politique et sociale.

A mesure que l'opposition à la mention de la religion sur les cartes s'est renforcée, deux pôles se sont constitués : l'un autour de l'Eglise et de sa hiérarchie, emmené par l'archevêque d'Athènes Mgr Christodoulos,

l'autre autour du gouvernement, en particulier du ministre de la justice et du premier ministre Kostas Simitis. L'Eglise s'appuie sur de larges couches de la population et propose la mention optionnelle de la religion. Le gouvernement, lui, se réfère au droit national et international et est soutenu par la plupart des médias publics et privés, par les élites intellectuelles et sociales et par toutes les minorités religieuses - les catholiques, les protestants, les juifs, les musulmans et d'autres.¹

Risque de cassure sociale

Du côté du gouvernement, on soutient que la religion est une donnée personnelle, qui ne concerne pas les relations entre l'Etat et le citoyen et qui donc n'a pas de place sur une carte d'identité. Doit paraître sur ce document uniquement ce qui est nécessaire à la reconnaissance d'une personne.

Pour l'Eglise, cette position gouvernementale porte atteinte à l'orthodoxie, fondamentalement essentiel de l'identité nationale et

* Théodore Kontidis est rédacteur en chef de la revue jésuite *Synchrona Vimata* (Athènes).



de la société grecque. Elle dénonce le commencement d'un démantèlement de la religion, un ostracisme de l'Eglise, et propose la mention facultative de la religion sur les cartes d'identité. L'archevêque Christodoulos s'est fait le chef de file de ce courant. Avec son don médiatique indéniable, il mobilise les foules. Dans ses harangues, il parle de campagne *anti-chrétienne* et *auto-destructrice* et il affirme que le changement des cartes d'identité vise à effacer la présence de l'Eglise de l'espace public. Avec habileté, il a élargi son discours en évoquant d'autres changements menaçants pour l'Eglise, vaguement annoncés ou même imaginaires : le mariage civil obligatoire, le retrait des icônes des lieux publics, l'abolition du cours de religion obligatoire dans les écoles et même un nouveau drapeau grec sans la croix. Pour faire pression sur le gouvernement, une première manifestation, organisée par l'Eglise, a eu lieu à Thessalonique et une seconde à Athènes.

Elles ont chacune réuni des centaines de milliers de personnes.

Les propos modérés du gouvernement cachent mal son irritation devant l'agitation provoquée par l'Eglise. La question risque en effet de diviser profondément la société grecque. Deux idéologies politiques s'affrontent : d'une part, celle qui veut défendre la société chrétienne contre toute sécularisation, de l'autre, celle qui veut un Etat plus indépendant et une société pluraliste. La première dénonce les risques de la mondialisation, de l'uniformité et défend le caractère officiel de la religion orthodoxe comme condition de survie de la nation. La seconde veut tenir compte des évolutions sociales et accepter une société pluraliste et un Etat moins confessionnel. Il n'est cependant pas question d'Etat séculier puisque, avec le consensus des forces politiques, l'article de la Constitution qui fait de l'orthodoxie la religion d'Etat reste intact.

Ce qui est nouveau dans cette crise, c'est que pour la première fois depuis longtemps, un pôle séculier, sûr de lui et combatif, s'affirme face à l'Eglise. Il regroupe des anticléricaux, des libéraux et des chrétiens qui ne suivent pas la position officielle de l'Eglise. Autre point marquant, l'absence d'un discours alternatif, réfléchi et expliqué au sein de l'Eglise. Les quelques évêques qui ne se sont pas ralliés à la ligne de l'archevêque, et qui se manifestent, expriment plutôt des oppositions personnelles. Cependant, certains cas éloquents indiquent que le bloc orthodoxe n'est pas sans failles. Ainsi, le professeur de théologie Savvas Agouridis, seul théologien à élever la voix, a très vivement critiqué la position de l'Eglise. On a aussi assisté à des démissions retentissantes du Conseil juridique de l'Eglise orthodoxe. Ce même Conseil a d'ailleurs déconseillé à l'Eglise d'entreprendre un recours en justice.

Peur de la mondialisation

Le problème en fait n'est pas nouveau. Pendant toute la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'Eglise catholique était en conflit avec l'Etat démocratique qui menaçait la société traditionnelle et chrétienne. Aujourd'hui, la même situation prévaut en Grèce avec l'Eglise orthodoxe et on est loin de la résoudre car la question dépasse largement la mention symbolique de la religion sur les cartes d'identité. L'orthodoxie a du mal à accepter l'Etat démocratique moderne et à se situer dans une société pluraliste. De longs siècles d'unité avec l'Etat font qu'elle a encore besoin de sa tutelle ; en même temps, elle désire contrôler la société à travers les institutions de l'Etat.

La peur d'une société ouverte et les risques que cette ouverture présente sont fortement ressentis et provoquent des réactions contre ce qu'on appelle vaguement la « mondialisation » et « le nouvel ordre ».

C'est de cette crainte que viennent la force et l'influence sur les foules de l'archevêque Christodoulos, qui souligne le risque qu'en court le pays de perdre son identité propre dans la multitude des nations.

La crise actuelle révèle deux autres traits significatifs de l'Eglise. Tout d'abord, un manque de formation et de préparation pour analyser les défis de la mondialisation et pour trouver les moyens de réagir. Paniquée par des changements dont elle ne saisit pas la portée, elle réagit à l'aveugle. Ensuite, l'Eglise orthodoxe n'est pas prête au niveau institutionnel à se prendre en charge. Elle est toujours dépendante financièrement de l'Etat puisque le clergé est payé par lui. Elle est aussi tributaire de sa reconnaissance publique officielle pour assurer sa prédominance. A défaut de celle-ci, on risquerait, par exemple, d'assister à la nomination de plusieurs évêques dans la même région : l'un de l'Eglise officielle, l'autre de l'Eglise orthodoxe du vieux calendrier, le troisième d'une branche de cette dernière, etc. Le statut officiel que donne la reconnaissance publique offre donc à l'Eglise de Grèce une assurance ; la perte de celle-ci risque de tout bouleverser.

Les circonstances actuelles montrent que la société grecque doit faire des pas décisifs et courageux pour répondre au contexte européen et relever les défis contemporains. Plutôt que de s'accrocher aux sécurités des époques révolues, elle doit faire preuve de créativité et d'imagination. Or le groupe dirigeant formé autour de l'archevêque Christodoulos paraît peu disposé à avancer dans cette direction. On peut au moins espérer que la prudence l'emportera afin d'éviter que cette crise sociale ne prenne une dimension incontrôlable.

Th. K.

¹ En 1999, en Grèce, 97,6% de la population était grecque-orthodoxe, 1,5% musulmane, 0,4% catholique et 0,1% protestante (ndlr).